

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 27 juin 2019

Discours d'ouverture

Intervention d'Henri ETCHETO

Conseiller départemental de Bayonne

Président du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président, mes chers collègues

Dans les Pyrénées-Atlantiques davantage encore que dans d'autres territoires de l'Hexagone, nous pouvons témoigner de la réalité profonde de la ligne directrice du Modem et de la République en Marche : c'est **la politique des injonctions contradictoires**.

C'est la grande **entourloupe du « En même temps »**. Car chacun sait que gouverner c'est choisir. Et en démocratie, gouverner ce doit être choisir et assumer clairement ses choix.

On ne peut pas être libéral et jacobin à Paris, et « en même temps », interventionniste et décentralisateur dans les Pyrénées Atlantiques.

C'est pourtant l'exercice périlleux auquel vous vous livrez depuis maintenant plus de deux ans.

Alors bien sûr, notre collectivité est dans une situation financière saine, le niveau d'aide aux tiers est sans commune mesure avec ce qui peut être observé généralement ailleurs.

Chacun peut également s'accorder à reconnaître que nombre de nos délibérations évoquent des projets qui ne peuvent que recueillir l'assentiment du plus grand nombre, puisqu'ils permettent ici d'obtenir tel ou tel financement d'Etat, là de mettre en place des dispositifs nouveaux et frappés au coin du bon sens.

Mais enfin, l'autosatisfaction a ses limites.

Nous ne pouvons pas, avant tout, passer sous silence les mauvais coups qui atteignent et fragilisent nos territoires et nos concitoyens.

Depuis deux ans, nous avons subi la fin des emplois aidés, et ses conséquences sur le monde associatif et citoyen, la mise à mal des offices HLM, le coup de rabet aux APL, la contractualisation avec l'Etat qui nous a privés de toute marge de manœuvre, la non recentralisation du RSA.

L'État nous laisse pratiquement seuls faire face aux conséquences humaines des flux migratoires à travers la gestion des mineurs non accompagnés. Nous essayons les plâtres sur la réforme de la carte judiciaire et sur les fermetures de trésoreries.

Sur tous ces sujets, nous ne vous avons pas beaucoup entendu. Beaucoup moins, en tout cas qu'entre 2012 et 2017 quand vous étiez bien plus prompts à dénoncer les désengagements de l'État. Allez savoir pourquoi ?

Peut-être vous êtes-vous laissés gagner par une forme de résignation, de fatigue ou de lassitude. Nous ne sommes pourtant pas au bout de nos peines avec la politique de vos amis.

Je parlais, il y a un instant, de ce que nous avons eu à subir depuis deux ans. Je veux maintenant évoquer les combats qui viennent, au premier rang desquels figurent les attaques en règle contre les services publics sur nos territoires. Ainsi en est-il du démaillage programmé des services des finances publiques. Pudiquement appelé « géographie revisitée des finances publiques », il s'agit ni plus ni moins que de faire disparaître les trésoreries et de transformer la plupart d'entre elles en « accueils de proximité », sur la base de permanences occasionnelles, sur rendez-vous. Une fois encore, le service public, les usagers et les territoires sont sacrifiés sur l'autel de la « modernité » libérale. Les « maisons France service » chères au Président de la République ont déjà du plomb dans l'aile !

Services publics toujours, avec le dépeçage annoncé de notre patrimoine économique et industriel. En s'employant à privatiser Aéroports de Paris, le gouvernement liquide un outil stratégique de notre indépendance, un héritage du Gouvernement Provisoire. Alors que même les conservateurs britanniques ont récemment légiféré pour interdire les financements privés sur les infrastructures, alors qu'aucun aéroport allemand, espagnol ou italien n'est détenu par le privé, la France se distingue en appliquant, avec 30 ans de retard, des recettes qui ont échoué partout dans le monde. Qu'importe, les idéologues au pouvoir ont décidé de vendre la France à la découpe.

J'en profite, sur le même sujet, pour attirer une nouvelle fois l'attention de notre assemblée sur la privatisation des barrages hydroélectriques. Là encore, la France serait le seul pays à vouloir privatiser son hydroélectricité, qui représente tout de même 12 % de l'électricité française. Je regrette que nous n'ayons pas jugé utile, Monsieur le Président, de nous positionner sur ce sujet, qui impacte lourdement la vie de nos vallées en termes d'aménagement du territoire, mais aussi, ne l'oublions pas, de sécurité.

De même, la réforme de l'assurance chômage devrait nous mobiliser pleinement. En empêchant l'accès à l'indemnisation chômage pour près de 300 000 demandeurs d'emploi, nous devons attendre mécaniquement autant de nouveaux bénéficiaires du RSA ! On imagine déjà au passage que les départements risquent d'avoir à en assumer les conséquences financières sans véritable compensation. Dans le même temps, on explique vouloir renforcer

l'accompagnement des chômeurs, mais « en même temps », on supprime 800 postes à Pôle Emploi...

Autre sujet qui devrait vous mobiliser : la fiscalité locale. Alors que nous commençons à entrevoir le transfert de la part départementale de la taxe foncière vers les communes, l'État nous attribuerait en compensation une part de recette de TVA. Le dernier fil d'autonomie fiscale et budgétaire des collectivités départementales disparaît ainsi, nous assujettissant désormais totalement aux choix budgétaires du gouvernement.

Et puis enfin, toujours au chapitre de nos relations avec un État toujours plus esquivant, figure la question des quatre échangeurs autoroutiers à réaliser sur l'A64, à Peyrehorade, Caresse-Cassaber, Orthez et Pau-Berlanne. Question d'importance dans l'organisation de nos déplacements locaux, de l'aménagement du territoire et du service rendu à la population.

À lire la presse des derniers jours, il semble que le calendrier de réalisation pose question pour certains de ces échangeurs. Nous comptons sur vous, Monsieur le Président, pour nous apporter des précisions rassurantes à ce sujet. Nous ne pourrions pas croire que votre proximité avec le gouvernement comme celle d'autres grands élus béarnais qui ont pu d'ailleurs vous précéder jadis sur ce fauteuil, ne puisse pas influencer avec succès sur ces décisions. Sans avoir besoin forcément de prendre en otage, dans un marchandage discutable, les collectivités voisines avec lesquelles notre parole avait été engagée.

Monsieur le Président, vous nous présenterez tout à l'heure le compte administratif de l'exercice 2018. Nous y verrons, mais c'est devenu votre habitude, que les recettes sont supérieures de 30 M€ à ce qui était prévu, ou plutôt à ce que vous aviez voulu prévoir. 665 M€ de réalisé, contre 635 M€ prévus au BP.

La question est finalement de savoir ce que vous faites de ces 30 M€.

Vous choisissez, par exemple, c'est l'objet d'une de nos délibérations de cette session, d'en consacrer une partie à l'augmentation des financements en direction des collèges privés. Ce alors même que la loi ne vous y oblige pas, et que vous décidez dans le même temps de contraindre l'investissement dans les collèges publics. Quand en 5 ans vous augmentez de 23,5% les crédits d'investissement non obligatoires à l'enseignement privé, c'est-à-dire au patrimoine privé, vous avez d'abord divisé par 2 le montant consacré au PPI des collèges publics (2016 : 251 M – 2019 : 119 M). Vous nous annoncez aujourd'hui que vous en différez la mise en œuvre désormais reléguée jusqu'à 2027 : on le regrettera non seulement pour les générations de collégiens qui passeront au travers, mais également pour les économies d'énergie et l'impact environnemental que nous n'améliorerons pas aussi vite qu'il le serait souhaitable.

J'en profite pour rappeler que sur la ligne fonctionnement, la diète dans nos collèges publics est toujours de rigueur. À nos questionnements et inquiétudes lors de nos derniers débats sur les objectifs réels de l'audit lancé dans les collèges publics, vous nous assuriez qu'il n'était en rien question d'économie budgétaire et qu'il n'y aurait aucune suppression ou redéploiement de poste. Cela sera malheureusement le cas à la cité scolaire de Nay par exemple.

Nous nous opposons résolument à ces choix, et vous proposons d'autres pistes.

Outre, le soutien plus vigoureux du PPI des collèges publics, une partie de cette cagnotte de 30 M € pourrait, par exemple, être réinjectée dans nos politiques sociales : en faveur de l'insertion, pour accompagner davantage, par exemple, les bénéficiaires du RSA vers le retour à l'emploi. En faveur des actions de prévention, dans les quartiers qui connaissent des situations parfois difficiles et souvent en aggravation.

Elle pourrait également être utilisée plus significativement en faveur de l'autonomie, afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées, bien trop négligée par la politique gouvernementale.

Les besoins ne manquent pas. D'autres choix politiques sont donc possibles, souhaitables et même nécessaires.

Je vous remercie de votre attention.